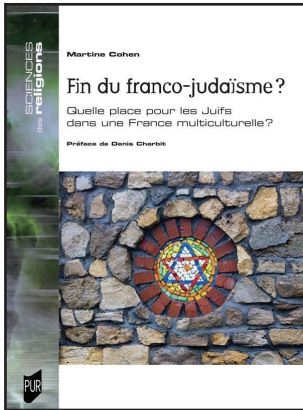


Martine Cohen,
Fin du franco-judaïsme ?
Quelle place pour les
Juifs dans une France
multiculturelle ?,
 Presses universitaires de
 Rennes, 2022, 250 pages,
 25 €.



Selon certains observateurs de la scène juive française, le franco-judaïsme est en voie de disparition alors que pour d'autres, il est encore bien vivace. Mais qu'est-ce que le « franco-judaïsme » ? Pour répondre à cette question, Martine Cohen part de son histoire.

Les Fous de la République

Cette histoire est au départ symbolisée par le groupe des « Fous de la République »¹, ces quelques centaines de « Juifs d'État » qui, à partir des années 1880, fournirent à la République des hommes politiques, à gauche comme à droite, des hauts fonctionnaires – préfets, magistrats, militaires – et des intellectuels. Nés pour beaucoup dans l'Est de la France,

ces israélites, comme on les appelait alors, constituèrent un milieu restreint au sein duquel les alliances familiales étaient multiples et complexes. Ils conservèrent leur religion et leurs traditions culturelles dans la sphère privée. Défenseurs ardents de la III^e République, ils furent parfois victimes d'un antisémitisme qui pesa sur leurs carrières, avant que leur exclusion de la société ne soit mise en œuvre par Vichy. Ce franco-judaïsme, défini par le Consistoire dans les termes suivants : « Patrie et religion », ne regroupait qu'une toute petite minorité des Français : 80 000 israélites dans les années 1880 et 180 000 en 1940. Il faut leur ajouter à cette date, 140 000 Juifs venus en majorité d'Europe centrale et orientale depuis la Grande Guerre, soit en tout quelque 320 000 personnes (0,8 % de la population du pays).

La structuration de l'après- Seconde Guerre

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la population juive de France est amputée du tiers de ses effectifs. Le Conseil représentatif des israélites de France (CRIF) est créé en 1944 et le Fonds social juif unifié (FSJU) quatre ans plus tard. Le CRIF veut représenter politiquement l'ensemble de la population juive du pays. De son côté, le FSJU, qui bénéficie du soutien de l'*American Joint Committee* puis, à partir de 1964, des sommes versées par

l'Allemagne dans le cadre des réparations de guerre, organise et coordonne l'aide et les activités de secours : d'abord en direction des rescapés de la guerre puis envers l'ensemble de la population juive. Dès lors, le CRIF, le FSJU et le Consistoire structurent progressivement un groupe communautaire sécularisé dans lequel les activités sociales, culturelles et politiques prennent une autonomie croissante vis-à-vis du religieux. Amorcée dans les années 1950 durant lesquelles s'effectue la réintégration des Juifs dans la communauté nationale, cette évolution est marquée par deux facteurs : la reconnaissance de leur persécution pendant les années sombres et le début de relations nouvelles avec les catholiques.

La seconde partie du XX^e siècle

Plusieurs facteurs viennent bousculer ce processus dans la décennie suivante. Il faut compter tout d'abord avec l'arrivée en 1962 des Juifs d'Afrique du Nord, d'abord algériens – plus de 200 000 personnes en une dizaine d'années. Puis deux chocs surviennent en 1967 : la Guerre des Six jours – un grand nombre de Juifs prennent alors conscience de l'importance que représente pour eux l'État d'Israël –, suivie quelques mois plus tard de la fameuse déclaration du général de Gaulle, sur le « peuple d'élite, sûr de soi et dominateur ». Entre en jeu enfin le vent contestataire de 1968. Il souffle sur le Consistoire qui

perd une partie de son influence au sein de la communauté juive, ainsi que sur le CRIF qui en subit les effets dans la décennie suivante. Toutes ces raisons se conjuguent pour mettre fin au « judaïsme confidentiel », pour reprendre les termes d'Emmanuel Levinas. À partir des années 1980, émerge une forme nouvelle de franco-judaïsme qui affirme une double fidélité à l'égard de la France et d'Israël. Le CRIF regagne alors du terrain comme représentant politique des Juifs, pour deux raisons : son rôle dans la diffusion de la mémoire de la Shoah, qui prend une importance croissante durant cette période, et son soutien à la politique d'Israël. Toutefois, si le CRIF symbolise l'attachement de la majorité des Juifs français à Israël, il ne peut prétendre en être leur porte-parole, en raison de leurs divisions sur cette dernière question.

À partir des années 1990, le judaïsme français connaît deux évolutions majeures. Il faut d'abord prendre en compte l'aspiration à construire une communauté qui va bien au-delà du caractère confessionnel défendu par le Consistoire. Ce dernier, alors en perte de vitesse, voit progresser en son sein un courant ultra-orthodoxe, qui défend un statut et une place inégalitaire pour les femmes dans la vie communautaire. Au même moment, le CRIF et le FSJU renforcent leur influence et leur autorité. La pluralisation du judaïsme

se manifeste également dans le secteur scolaire privé juif qui, en plein essor, hésite entre la surenchère ultra-orthodoxe et la banalisation. Cette évolution se produit à l'heure du renouveau du conflit israélo-palestinien et de la dégradation de l'image d'Israël dans l'opinion publique française ; ces deux facteurs mettent à l'épreuve la double fidélité des Juifs envers cet État et la France. La droitisation de la politique israélienne à partir de l'assassinat de Rabin en 1995 puis le déclenchement de la deuxième Intifada aggravent encore la vision d'Israël qu'on peut avoir en France. Dans ce contexte ont lieu plusieurs manifestations propalestiniennes violentes et non dénuées pour certaines de dérapages antisémites à partir du début des années 2 000. Avec l'affaire Halimi (2006), les agressions et les attentats antisémites se multiplient.

Vers de nouvelles solidarités ?

L'histoire du franco-judaïsme est désormais influencée par les changements auxquels est confrontée la société française qui, depuis un quart de siècle, est devenue une société multiculturelle. Viennent d'abord les débats sur la laïcité qui se développent à partir de l'affaire des foulards de Creil, survenue en 1989. Ensuite, certains secteurs de la société française ont une interprétation de la laïcité imposant une neutralité plus large que celle fixée par la loi de 1905 : à partir des

débats sur Islam et République, cette conception de la laïcité a également des conséquences sur la communauté juive.

Toutes ces raisons contribuent au déclin actuel et peut-être même à la possible extinction du franco-judaïsme. La synthèse qu'il représentait n'est-elle pas mise à mal par la montée du communautarisme dans les milieux ultra-orthodoxes influents au sein du Consistoire et des écoles juives ? Ce courant porte également la responsabilité de la politisation du CRIF. Mais on assiste aussi à l'apparition d'un pluralisme religieux inédit formulé par un courant libéral, défenseur d'une certaine modernité dans laquelle les femmes ont toute leur place. L'adhésion enchantée du franco-judaïsme à notre pays est aujourd'hui dépassée mais le développement de relations interreligieuses et interculturelles peut être une réponse à l'essor de l'antisémitisme en France depuis une quinzaine d'années. Avec optimisme, Martine Cohen souligne le dynamisme de la communauté juive, qui pourrait élaborer des solidarités nouvelles. Ce franco-judaïsme des solidarités a-t-il un avenir dans la France fragmentée et multiculturelle d'aujourd'hui ? Nulle autre qu'elle n'est mieux qualifiée pour répondre à cette question. ☺

MICHEL DREYFUS

¹ Pierre Birnbaum, *Les Fous de la République*, Fayard, 2014.